

Compte-rendu de la réunion du 10 octobre 2018

1. Personnes présentes

Devaux Maité	Anglet	CALA
Botella Frédéric	CADE	
Charioux Michel	CALA	mchx@hotmail.fr
Pierart Patrick	Stop Linky Bayonne	stoplinky_bayonne@yahoo.com
Lacombre Philippe	CALA	plexyz@free.fr
Lavictoire José	Cade	mjl.lavictoire@orange.fr

2. Action de masse

Nous avons envoyé une lettre au Président de l'EPCI le 2 octobre 2017, accompagnée d'un document lui récapitulant les raisons pour lesquelles nous refusons le compteur Linky et lui demandant de bien vouloir organiser une rencontre avec les élus de l'EPCI pour leur exposer notre point de vue.

N'ayant reçu aucune réponse à cette lettre et, grâce à un membre de Stop Linky Bayonne j'ai pu rencontrer le président Etchegaray pour lui demander d'organiser cette rencontre.

Il nous a répondu qu'une telle rencontre avec l'ensemble des élus était impossible mais il s'était engagé à organiser une rencontre avec les principaux délégués.

N'ayant aucune nouvelle nous avons décidé tout d'abord d'organiser un envoi de mails en masse auprès de tous les Maires du Pays basque, puis d'être présents lors d'une prochaine réunion de l'EPCI afin de distribuer des tracts, les deux actions réclamant cette réunion.

L'envoi de mails consistera à demander à nos membres de bien vouloir envoyer un mail type aux adresses mails des Maires (dont nous récupérerons les adresses), ceci à une date à préciser.

Nous ferons de même à l'adresse du Président de l'EPCI, certainement à la même date.

M. Lavictoire proposera un texte pour ces deux envois.

3. Contrat changement de fournisseur d'électricité

La discussion avec Energia pendant Alternatiba pour savoir si le compteur Linky ou l'obligation de passer par Enedis s'imposait, n'a pas permis de conclure sur ce sujet.

Il serait intéressant de poser la question à d'autres fournisseurs et, éventuellement, d'avoir un exemplaire d'un contrat type.

4. Action d'associations de l'Aveyron

Un ensemble d'associations aveyronnaises ont adressé au Préfet un document, joint au présent CR, argumentant sur le non-respect par Enedis d'un certain nombre de normes applicables lors du changement de compteur.

Ce document est à analyser plus finement de manière à utiliser ces arguments vers le SDEPA.

5. ANFR

Essayer de multiplier les demandes de mesures de champs électromagnétiques à l'ANFR.

Toute personne peut demander la réalisation de mesures d'exposition aux champs électromagnétiques, surtout après le dernier rapport de l'ANSES¹.

Pour cela il suffit de récupérer un imprimé à remplir disponible sur le site Service Public² et³, de le remplir et de le transmettre à la Mairie de sa Commune

6. Rappel des avis de l'ANSES

Les avis importants de l'ANSES sont disponibles⁴.

7. C. Lepage

Corinne Lepage, lors d'Alternatiba, a fait référence à une décision de justice permettant aux personnes refusant la pose du compteur d'être respectés.

¹ <https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2015SA0210Ra.pdf>

² <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R35088>

³ https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15003.do

⁴ <https://www.anses.fr/fr/content/hypersensibilit%C3%A9-aux-ondes-%C3%A9lectromagn%C3%A9tiques-amplifier-l%E2%80%99effort-de-recherche-et-adapter-la>
<https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2015SA0210Ra-Anx1.pdf>

Contact à prendre avec C. Lepage.